

Elisabeth Badinter dit des choses sur la laïcité et sur le féminisme

Marianne 21 janvier

Invité de l'émission "Questions d'info" mercredi, Jean-Marie Le Guen a clairement pris le parti de la philosophe : "**Elisabeth Badinter dit des choses sur la laïcité et sur le féminisme qui parlent de plus en plus à nos oreilles**". *"Je sais qu'il faut toujours partir de l'idée de compréhension, d'écoute, de tolérance, mais nous sommes arrivés à une période où il faut des clarifications : l'islam politique, l'islam fondamentaliste, l'islam salafiste est une atteinte aux droits des citoyens français"*.

Voile : un véritable étendard politique et identitaire

Soufiane Zitouni Charlie 6 janvier

*On peut trouver facilement un dénominateur commun entre le terrorisme islamiste et le port du voile par les femmes musulmanes : l'esprit de conquête. Dans son livre « Comment le voile est devenu musulman (Flammarion), Bruno Nassim Abouddrar montre très bien la façon dont ce tissu censé symboliser la pudeur de la femme pieuse est devenu au 20ème siècle **un véritable étendard politique et identitaire**. En ce sens, imposer plus le voile « islamique » au sein des démocraties occidentales, comme c'est déjà le cas dans la majorité des pays musulmans, c'est y planter progressivement cet étendard sous couvert du droit laïc de vivre sa religion librement. Les islamistes ont l'art de se servir des armes de leurs ennemis pour les retourner contre eux. Paradoxalement, la laïcité est l'une de leurs armes préférées en terre non musulmane, alors qu'elle est leur ennemie jurée dans les pays musulmans. Cherchez l'erreur ...*

Sur l'interdiction de Sciences et Avenir au Maroc

Huffington Post Maroc 13 janvier

MÉDIAS - "Deux miniatures en pages 30 et 31 de notre hors-série 'Dieu et la science' sont à l'origine d'une décision de censure par le gouvernement marocain, en ce début 2016", dénonce le mensuel français Sciences et Avenir dans un article publié sur son site le 12 janvier au soir. Les deux dessins mis en cause, commandés par le sultan ottoman Mourad III au XVIe siècle, sont extraits de l'ouvrage Biographie du prophète Mohammed.

Contacté par le HuffPost Maroc, le ministre de la Communication Mustapha El Khalfi préfère parler de "non autorisation de distribution" plutôt que d'interdiction. "Ce n'est qu'une application stricte de la loi. L'article 29 du Code de la presse est clair", souligne le ministre PJD. Pour lui, "Nous n'avons aucun problème avec les idées et analyses exprimées dans le magazine, mais la représentation du prophète est interdite".

Le monde 15 janvier

L'information est venue de la rédaction de *Sciences et avenir*, mensuel français de vulgarisation scientifique, mardi 12 janvier : son hors-série, intitulé « Dieu et la science », sorti en kiosque mi-décembre 2015, a été Interdit au Maroc par le ministère de la communication au motif qu'il portait atteinte à l'image du Prophète. « Stupéfaction et tristesse », a réagi Dominique Leglu, la directrice de la rédaction, dans une lettre ouverte publiée ce mardi sur le site Internet du magazine.

A l'origine de cette décision : deux miniatures publiées en pages 30 et 31 du hors-série et tirées d'une biographie ancienne du prophète Mahomet. Interrogé par *Le Monde*, mercredi 13 janvier, le ministre de la communication marocain, Mustapha El Khalfi, confirme une « non-autorisation de distribution » prise le 17 décembre...

En savoir plus sur http://www.lemonde.fr/international/article/2016/01/15/sciences-et-avenir-montre-le-prophete-le-maroc-censure_4848024_3210.html#xybSLcHrIkBmgZzl.99

Le hors-série de janvier-février du magazine français « *Sciences et Avenir* » a été interdit au Maroc, a confirmé à Jeune Afrique, mercredi 13 janvier, le ministre de la Communication marocain Mustapha El Khalfi.

Consacré à la thématique « Dieu et la Science », il contenait deux dessins en miniature remontant au XVI^e siècle et représentant le prophète Mahomet. « Nous avons décidé d'interdire la distribution de ce magazine le 17 décembre, conformément à l'article 29 du code de la presse et à une décision de l'Assemblée générale de l'ONU, datée du 21 décembre 2001, relative à la diffamation des religions », déclare le ministre El Khalfi.

Une loi liberticide

L'article 29 du code de la presse stipule que « l'introduction au Maroc de journaux ou écrits périodiques ou non, imprimés en dehors du pays, pourra être interdite par décision motivée du ministre de la Communication lorsqu'ils portent atteinte à la religion islamique, au régime monarchique, à l'intégrité territoriale, au respect dû au roi ou à l'ordre public ».

« J'ai trouvé la thématique de ce dossier très intéressante, mais le problème réside dans les dessins représentant le prophète », a ajouté le ministre.

Un prophète sans visage entouré de flammes

La première image miniature, sur la page 30 du magazine, montre le prophète, nouveau-né et entouré par deux anges dans le ciel qui le présentent aux habitants de La Mecque.

La deuxième, en page 31 – celle qui a le plus irrité Rabat -, illustre le moment de la Révélation par l'archange Gabriel à Mahomet, en tenue d'époque, mais dont le visage a été gommé au point qu'on ne peut discerner ses traits. Dans la même image, le prophète est entouré de flammes. Pour les autorités marocaines, cette représentation est « une provocation ».

Sciences et Avenir proteste

Dans une lettre de protestation publiée le 12 janvier, la direction de « *Sciences et Avenir* » s'élève « avec la plus grande force » contre cette censure qui pénalise selon elle le magazine et va à l'encontre du dialogue qu'il veut favoriser à travers sa thématique.

Résultat d'un colloque organisé par le magazine en avril 2015, qui a réuni des scientifiques et des représentants des différentes religions, le hors-série interdit au Maroc visait à retracer la dimension

scientifique et religieuse de l'histoire des écrits monothéistes abordant l'apocalypse, le big bang et la création du monde, la théorie de l'évolution, l'immortalité, etc...

Gare aux laïcards extrémistes »

22 janvier 2016 Le Monde

[Gare aux laïcards extrémistes...](#)

Après les critiques du premier ministre à l'encontre de Jean-Louis Bianco, président de l'Observatoire de la laïcité, comment la loi de 1905 doit-elle être appliquée dans une République touchée par l'intégrisme ?

Pourquoi Jean-Louis Bianco a fâché tant de laïques Une guerre des laïcités en France ?

Il y a une ligne rouge à ne pas dépasser. L'Observatoire de la laïcité et son président en tête sont devenus sourds et aveugles face à la montée des intégrismes

La polémique suscitée par l'Observatoire de la laïcité est loin d'être anecdotique. Il s'agit de savoir si l'Etat veut défendre la laïcité face aux intégristes et à leurs alliés, ou s'il veut s'en accommoder au titre du dialogue interreligieux et de la laïcité " ouverte ". Ce ne sont pas que des mots ni des guerres de chapelles. Mais des choix qui peuvent armer ou, au contraire, désarmer.

Dans un pays visé par le terrorisme, certaines propagandes peuvent tuer. Comme faire croire que la France pratique un racisme d'Etat, parce qu'elle ose se défendre face au terrorisme. Ou qu'elle est " islamophobe ", parce qu'elle souhaite faire respecter l'égalité hommes-femmes et la laïcité au sein de l'école publique.

Les prescripteurs de ces propagandes empoisonnées sont bien connus des laïques vigilants. Ceux-là aimeraient pouvoir compter sur l'Observatoire de la laïcité pour nous protéger. Ils constatent que le bouclier est percé.

L'Observatoire semble bien plus occupé, depuis son entrée en fonctions, à minimiser l'intégrisme, voire à cautionner ceux qui tiennent ces discours contre la France et sa laïcité. C'est le reproche adressé par de nombreuses organisations laïques, qualifié de " réaction laïciste intégriste " par Jean-Louis Bianco. Son mépris envers ces vigilants étant exactement inverse à la complaisance dont il fait preuve envers les organisations réellement intégristes.

Jusqu'à dédaigner les principaux rendez-vous laïques, comme le Prix annuel de la laïcité, pour mieux s'afficher aux côtés des partisans d'une laïcité " ouverte " aux accommodements religieux, façon l'association Coexister. Doté d'importants moyens, ce collectif proche de l'Eglise catholique limite la définition de la laïcité à la " neutralité ". Il la pratique essentiellement à travers le dialogue interreligieux, pouvant aller des sympathisants de La Manif pour tous aux Frères musulmans. L'un de ses animateurs, Samuel Grzybowski, dit trouver " intéressant " ce courant de l'islam politique totalitaire. Comme les Frères musulmans et les créationnistes chrétiens, il refuse de considérer les sciences comme " supérieures " aux croyances au sein de l'éducation nationale. N'y avait-il pas meilleur partenaire pour signer un livre, L'Après-Charlie. 20 questions pour en débattre sans tabou (Coédition Editions de l'Atelier et Réseau Canopé, 2015), à destination des écoles ? C'est pourtant le choix de l'Observatoire de la laïcité.

quelques noms servant de caution

D'autres alliés posent question, surtout après les attentats de janvier et de novembre 2015. Nous sommes nombreux à avoir partagé le hashtag #NousSommesUnis par souci d'unité. L'appel du même nom, cautionné et relayé par l'Observatoire de la laïcité, relève de cercles bien plus restreints : un noyau dur formé par Coexister et plusieurs personnalités proches des Frères musulmans, élargi à quelques noms servant de caution, comme Jean-Louis Bianco. Il se défend aujourd'hui de l'avoir signé,

mais figure bien en tête des personnalités associées au communiqué de #NousSommesUnis, relayé avec enthousiasme par le numéro deux de l'Observatoire, Nicolas Cadène.

Le texte de l'appel, totalement niais, n'est pas en cause. Le problème réside dans le signal envoyé. Dénoncer l'amalgame, plus que la terreur, aux côtés d'intégristes. Appeler à ne pas stigmatiser en compagnie de personnalités et d'associations qui passent leur vie à stigmatiser la laïcité comme raciste, et les laïques comme " islamophobes ". Les noms mis en avant par cet appel ? Le rappeur Médine, qui chante " crucifions les laïcards comme à Golgotha ", Nabil Ennasri (dont la proximité avec le Qatar n'est plus à démontrer) ou encore le Collectif contre l'islamophobie en France (CCIF).

Clairement islamiste, ce collectif manipule les chiffres, déjà élevé, d'actes antimusulmans – pour l'essentiel des insultes et des graffitis – en ajoutant, dans sa comptabilité, les perquisitions antiterroristes, les mesures d'éloignement d'imams incitant à la haine, l'agression mortelle d'un musulman par un autre musulman ou le vol de métaux sur le dôme d'une mosquée lié à la délinquance.

Son but est clair. Convaincre les musulmans que la France les abandonne, afin de les pousser dans les bras des prédicateurs intégristes avec qui le CCIF milite. Au choix, Tariq Ramadan, l'imam salafiste de Brest ou Abou Anas, pour qui la musique est " la voix de Satan ", incite à la " perversion des mœurs " et au " libertinage ". Des prédicateurs qui participent au dîner annuel du CCIF... Beaux alliés pour un appel à l'" union ", surtout après les attentats du Bataclan. D'où la pétition, signée par plus de 4 000 laïques, pour demander la démission de Jean-Louis Bianco.

Plus récemment, une goutte d'eau a fait déborder le vase et convaincu trois membres de se désolidariser de l'Observatoire (Jean Glavany, Françoise Laborde, Patrick Kessel).

Alors que France Inter consacrait son antenne à l'" anniversaire " du massacre de Charlie Hebdo, Nicolas Cadène s'est joint aux troupes du CCIF pour enrager contre Elisabeth Badinter sur Twitter. Qu'a-t-elle dit ce jour-là ? Qu'il fallait défendre la laïcité " sans avoir peur d'être traité d'islamophobe ". Qu'a fait croire le CCIF, spécialiste de cette technique d'intimidation ? Qu'Elisabeth Badinter défendait le droit d'être " islamophobe ". Une malhonnêteté habituelle, mais qui commence à coûter trop de vies pour être tolérée. Et que l'Observatoire devrait combattre au lieu de se joindre à la meute des lyncheurs.

Voilà les lignes rouges dont il est question. Celles que Manuel Valls a tenu à rappeler lorsqu'on lui a demandé s'il cautionnait la dérive de l'Observatoire. Jean-Louis Bianco a répondu sèchement, en feignant ne pas dépendre du premier ministre. Ce que son papier à en-tête contredit cruellement. Le gouvernement ne pourra pas se contenter de ce simple rappel à l'ordre. Les institutions qu'il met en place doivent tenir leurs promesses : défendre la laïcité, et non ceux qui l'attaquent.

Par Caroline Fourest